

***Il existe à côté de l'école, qui assure un enseignement institutionnel ; un registre informel*** (études traditionnelles, RE, cours particuliers, l'aide familiale, les medias, l'internet, etc..) qui génère des formes de connaissance.

L'Ecole ne doit pas ignorer cette réalité mais la prendre en compte et agir en cohérence.

En ce qui concerne, l'accompagnement scolaire, ce qui se joue en dehors de l'école contribue évidemment au développement des apprentissages. Si l'école se désintéresse des travaux qu'elle donne (en les confiant aux seuls élèves, aux familles, aux associations...), elle ne lutte pas, ce faisant contre les inégalités qu'elle constate en accueillant tous les élèves : elle amplifie ces inégalités en ne posant pas les questions pédagogiques fondamentales de l'après école.

C'est une réflexion vaste qui doit intégrer le temps scolaire et les autres temps en articulant les dispositifs existants et en tirant parti des compétences variées et complémentaires de tous les acteurs essentiels.

Une question importante : l'apprentissage des leçons qui constitue une activité intellectuelle invisible, immatérielle. Apprendre semble aller de soi : cela pose toute une série de problèmes méthodologiques et intellectuels que l'on ne traite pas assez et qui laissent les élèves en situation inégale.

Il convient de viser à rendre l'élève autonome en s'attachant à définir cette autonomie (recherche, planification, programmation, synthèse, stratégies de travail efficaces etc.).

*Conseil de lecture en rapport avec ce thème : une nouvelle de Marcel Aymé tirée du recueil de 1943, Le proverbe*

***Hervé TROMEUR  
IEN Politique de la Ville – Inspection Académique de l'Essonne***